

Déclaration liminaire F3SCT le 9 mai 2023



Nous sommes réunis aujourd'hui à un moment très particulier où plus aucun ministre et le président lui-même ne peuvent arpenter le pays sans que des salariés ne les accueillent à grand renfort de casseroles, slogans, sifflets et huées.

Un des derniers rassemblements en date, était à Saintes, contre E. Macron, contre sa réforme injuste et illégitime des retraites et contre sa casse de l'enseignement professionnel, au milieu d'un dispositif policier impressionnant, empêchant toute approche du lycée Palissy où le monarque officiait.

A coup d'interdiction de rassemblements et de parking de manifestants, le pouvoir exécutif tente de faire croire que tout est revenu à la normale, qu'il ne s'est rien passé depuis 4 mois.

Si la loi sur les retraites est appliquée, il est certain que les conditions de travail des personnes de l'Éducation Nationale vont se détériorer et la F3SCT va être de plus en plus saisie. Avec deux ans supplémentaires au travail, de plus en plus d'enseignants vont se retrouver en moins bonne santé au travail. L'objectif de la contre-réforme des retraites ne serait-il pas celui de la dégradation de la santé des personnels ?

Par ailleurs, alors que l'école doit aussi être l'école de l'apprentissage de la démocratie, le gouvernement s'apprête à appliquer une loi qui n'a pas été votée par la représentation du peuple, qui n'a pas reçu l'assentiment de l'ensemble des syndicats représentatifs dans le pays, qui est rejetée par 92% des salariés, et plus de 70% de la population.

Le Président de la République et son gouvernement ont encore la possibilité de retirer cette funeste loi. Ainsi, ils tiendront enfin compte des millions de salariés qui ont battu le pavé, qui rejettent cette casse de l'une de nos principales protections collectives.

Depuis le début de l'année, ce ne sont pas moins de 213 signalements RSST qui ont été rédigés par les collègues du département. 138 signalements concernent des cas de violence ou d'agression de la part d'élèves ou de familles. Mais au-delà de

simples chiffres, ce sont des situations intenable auxquelles sont confrontés tous les jours enseignants et AESH. Dans une école, il faut attendre 6 signalements et une équipe épuisée avant de trouver une solution. Dans une autre, une AESH est blessée par un élève mais les parents ne sont pas disponibles pour assister à une équipe éducative. Dans une troisième école, l'enseignante dit avoir été insultée sur internet. Et quelles sont les réponses données, madame la DASEN ?

Tous les jours, depuis le début de l'année, les collègues font part de leur impuissance face aux violences qu'ils subissent et quelles sont les réponses, madame la DASEN ? « Une personne ressource viendra donner des conseils ; tenez jusqu'aux vacances ; faites une équipe éducative ; allez voir votre médecin... »

C'est inacceptable !

Rappelons que la FNEC-FP FO a toujours dénoncé les conséquences de la loi de 2005 sur les élèves les plus fragiles. Les faits confirment aujourd'hui notre analyse sur la dégradation des conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail. Mises en danger d'élèves, de personnels avec explosion du nombre de fiches SST, d'accidents de service, de burn-out... manque de postes et de places dans les structures et établissements spécialisés, transformation des enseignants spécialisés et personnels médico-sociaux en coachs dans le cadre de la politique d'évaluation-culpabilisation. Ce sont aujourd'hui ces 138 signalements qui nous donnent malheureusement raison.

Le Président Macron et le ministre Ndiaye évoquent maintenant l'Acte 2 de l'École Inclusive. Le cap a été donné lors de la Conférence nationale du Handicap le 26 avril 2023. Le dossier de presse précise que « Il est aujourd'hui nécessaire d'engager l'acte II de l'école inclusive et de porter une nouvelle ambition : celle de "l'École pour tous". La pédagogie doit s'adapter grâce à la formation des équipes, épaulées par la présence d'experts en proximité. Cette scolarisation dans l'école suppose donc que les professionnels de santé et du secteur médico-social, ainsi que les enseignants spécialisés, puissent intervenir dans les plus brefs délais en soutien aux élèves et aux équipes pédagogiques ». Il

s'agit donc d'accélérer la dissolution des structures spécialisées dans des équipes mobiles censées coacher les personnels confrontés à des situations intenable.

Le 31 mars 2023, la FNEC FP-FO a été reçue en audience au ministère et a déposé ses revendications :

- L'abandon du rapport d'avril 2022 sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, qui préconise la réduction des moyens humains et l'intégration de structures médico-sociales dans les établissements.

- la création immédiate de places dans les établissements médico-sociaux à hauteur des besoins,

- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH, abandon des PIAL,

- le retour à une formation d'enseignants spécialisés par options,

- le maintien et retour de la prise en charge des élèves par des enseignants spécialisés et l'arrêt de culpabilisation des personnels via des personnels devenus coachs de l'École Inclusive.

Merci de votre attention